

# entrées **libres**

Écrire et lire l'Enseignement catholique / N° 14 / décembre 2006

**Faire la différence au premier degré**

**Eurydice,**  
pour voir plus loin...

**Vote toujours, tu m'intéresses!**



édito

3 Réussir 2007

l'exposé de l'an

4 2007, comme je le vœux!

des soucis et des hommes

6 Faire la différence au premier degré

entrez, c'est ouvert!

8 Différents mais contents  
Échange travaux carrosserie contre pains-surprises

9 Jeux de la plume et du hasard

mais encore...

10 Une "note de vie scolaire" contre-productive?

11 Classes multi-âges: moins efficaces?

recto verso

12 PO: avec ou sans enseignants?

zoom

14 Eurydice, pour voir plus loin...

avis de recherche

16 Haute culture ou prêt-à-penser?

écoles du monde

18 Le Liban appelle à l'aide

19 Quand Fléron rime avec jumelons...

retroviseur

20 Enseigner le français

*L'éducation selon l'esprit*, Madeleine DANIELOU

point de vue

21 Vote toujours, tu m'intéresses!

22 Merci, Nicole VICOSO!

entrées livres

23 École, régulation et marché  
La revue des revues - Un libraire, un livre

hume(o)ur

24 Une harde très hard



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

entrées libres  
Décembre 2006 - N° 14 - 2° année  
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)  
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de  
l'Enseignement catholique en  
Communautés francophone et  
germanophone de Belgique.  
www.entrees-libres.be  
redaction@entrees-libres.be

**Rédacteur en chef et  
éditeur responsable**

François TEFNIN (02/256.70.30)  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

**Secrétaire**

Nadine VAN DAMME (02/256.70.77)

**Création graphique**

Anne HOOGSTOEL

**Membres du comité de rédaction**

Michel BERHIN  
Jean-Pierre DEGIVES  
Béatrice GEORGERY  
Brigitte GERARD  
Thierry HULHOVEN  
Marie-Noëlle LOVENFOSSE  
Marthe MAHIEU  
Bruno MATHELART  
Paule PINPURNIAUX  
Guy SELDERSLAGH  
Jacques VANDENSCHRICK

**Publicité**

Marie-Noëlle LOVENFOSSE  
(02/256.70.31)

**Abonnements**

Laurence GRANFATTI (02/256.70.72)

**Imprimerie**

IPM Ganshoren

**Tarifs abonnements**

1 an: Belgique: 16€ - Europe: 25€ -  
Hors Europe: 28€  
2 ans: Belgique: 30€ - Europe: 48€ -  
Hors Europe: 54€

À verser au compte n° 191-0513171-07  
du SeGEC

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles  
avec la mention "entrées libres".

Les articles paraissent sous la respon-  
sabilité de leurs auteurs.

Les titres, intertitres et chapeaux sont  
de la rédaction.

Textes conformes aux recommandations  
orthographiques de 1990.

entrées libres est imprimé sur du  
papier Black Label fabriqué par Burgo-  
Ardennes, entreprise certifiée 14001 et  
qui utilise du bois certifié PEFC.

# Réussir 2007

Photo: François TEFNIN

**G**énéreuse, l'École nous offre deux occasions de formuler nos aspirations: si le début de l'année scolaire est généralement le temps des bonnes résolutions, celui de l'année civile est, quant à lui, consacré aux vœux. Ceux-ci s'alimentent doublement aux sources de l'expérience, souvent mouvante, et des convictions, par définition plus stables. L'actualité des derniers mois, autant que les valeurs auxquelles nous sommes attachés, nous guideront pour exprimer quelques souhaits.

**2007 sera réussie**, si l'équité et l'efficacité délaissent quelque peu les colloques et les études pour se sentir davantage à l'école "*comme chez soi*". Les analyses sont certes indispensables - il nous arrive même de regretter que des décisions soient prises sans être suffisamment instruites -, mais les meilleures recherches restent vaines si les acteurs du quotidien ne s'en emparent pas pour leur donner vie et sens dans une réalité qui résiste toujours à endosser des schémas réformant les structures sans prendre en compte les préoccupations des principaux concernés.

**2007 sera réussie**, si la citoyenneté sort des décrets et des manuels pour s'imposer comme une évidence dans les classes et les cours de récréation. Ce serait là le signe que la responsabilité a pris le pas sur la nécessité de la prescription. Le lien social s'appuie sur la Loi, il ne se réduit pas à elle. Il est d'abord affaire de débat et de rencontre, d'échange et de respect. Respect de l'autre - de tout autre - avant de l'être d'un principe.

**2007 sera réussie**, si le bonheur d'apprendre dispense du recours à la violence. Savoir et savoir-faire, quand ils sont perçus comme les véhicules de la construction d'une identité, donnent aussi les clés pour préférer l'expression par le langage à une agressivité mal canalisée. Cela suppose que le désir soit rejoint par des propositions de contenus et de méthodes, certes accessibles à ceux auxquels ils s'adressent, mais qui, dans le même mouvement, les poussent au-delà d'eux-mêmes.

**2007 sera réussie**, si le plaisir d'enseigner rend supportables les difficultés de la tâche. L'ambition d'éduquer touche à l'impossible quand elle prétend opérer par copier-coller. Elle exige des enseignants et des éducateurs d'accepter d'assurer une légitime autorité. Condition *sine qua non* pour qu'une transmission s'opère. Condition requise pour que l'enfant ou le jeune s'émancipe vers une liberté assumée.

Avec les membres du comité des Secrétaires généraux et le personnel du SeGEC, avec le comité de rédaction d'entrées libres, je forme le vœu qu'ensemble, nous puissions contribuer à faire de 2007 une année réussie. Cette réussite sera celle, individualisée, de chaque jeune qui fréquente nos établissements et de chaque adulte qui l'accompagne. Elle sera aussi celle, collective, qui contribuera à une plus grande justice sociale.

Cette fin d'année constitue aussi pour la directrice du Service Législation et gestion scolaires du SeGEC, Nicole VICOSO, le début d'une retraite amplement méritée. Je m'associe déjà ici chaleureusement à l'évocation de sa carrière publiée en page 22 de ce numéro.

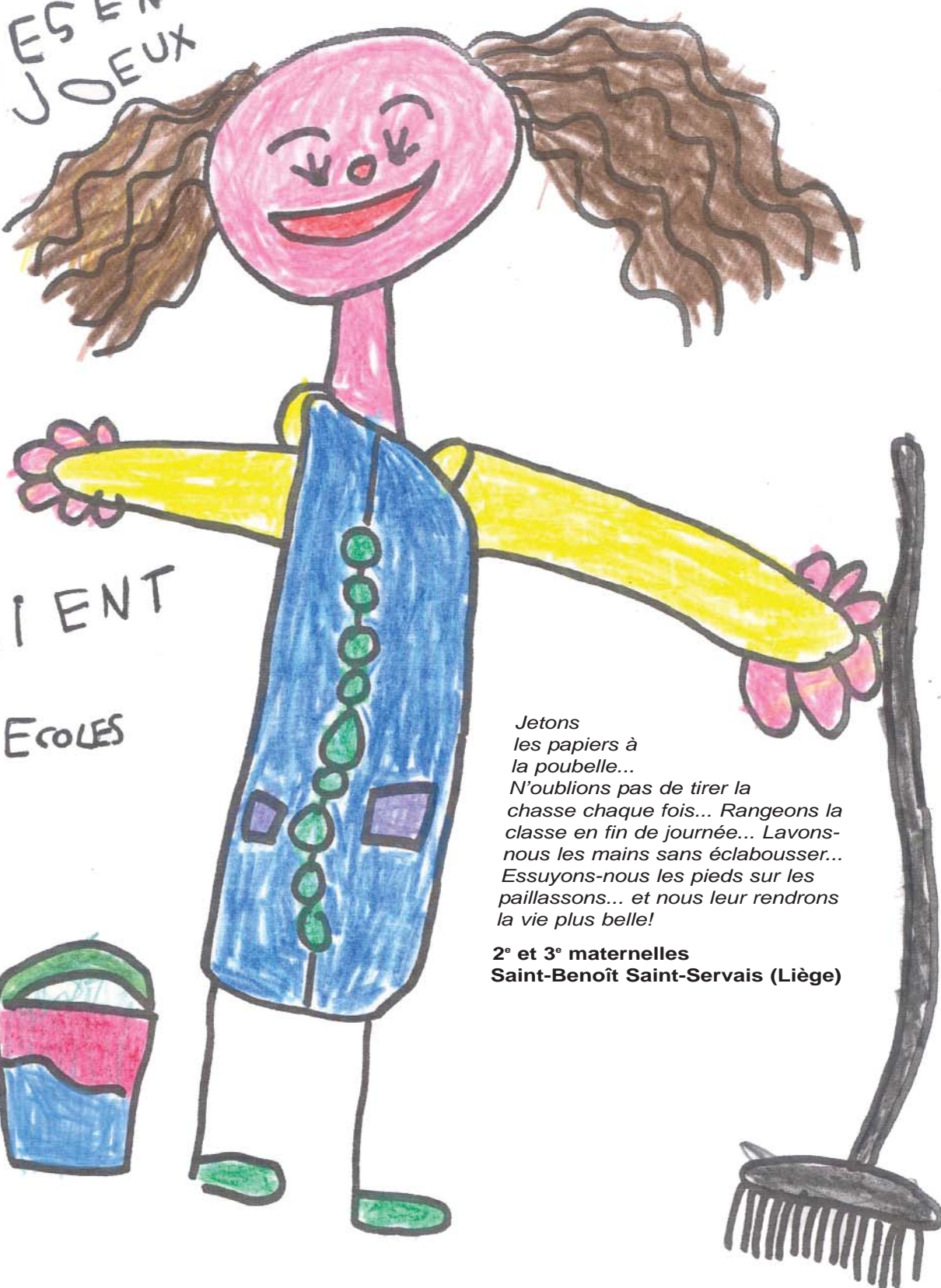
Je souhaite à chacune et à chacun une année 2007 à la hauteur de ses espérances et de ses projets personnels, professionnels et familiaux. ■

ÉTIENNE MICHEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC

NOUS PRÉSENTONS  
A NOS JOUEUX  
CEUX QUI

NETTOIENT  
LES ÉCOLES



*Jetons  
les papiers à  
la poubelle...  
N'oublions pas de tirer la  
chasse chaque fois... Rangeons la  
classe en fin de journée... Lavons-  
nous les mains sans éclabousser...  
Essuyons-nous les pieds sur les  
paillasons... et nous leur rendrons  
la vie plus belle!*

**2° et 3° maternelles  
Saint-Benoît Saint-Servais (Liège)**

# 2007, comme je

À l'aube de 2007, les élèves de l'école libre de Fraipont adressent à leur école quelques vœux. Étendons-les à toutes les équipes éducatives, agrémentés des cartes dessinées par les élèves des écoles Chapelle-aux-Champs de Woluwe-Saint-Lambert et Saint-Benoît Saint-Servais de Liège...

Chère école,

Nous te souhaitons:

■ une cheminée bien ramonée, pour faciliter le passage de Père Noël. PS: Si tu pouvais changer de sonnerie, car celle-ci nous fait mal aux oreilles ... Merci! **(Jérôme et Hugues)**

■ une année pleine de bonheur et de joie avec tes élèves, et nous te souhaitons bonne et heureuse année 2007! **(Fanny et Jason)**

■ de ne pas hésiter à dire à tes instituteurs qu'ils restent toujours aussi gentils avec nous!

■ d'avoir toujours des élèves aussi studieux que nous, qui sommes bien tristes d'imaginer qu'un jour, nous te quitterons... PS: Surtout, veille bien à te chauffer, pour ne pas attraper de rhume (et nous non plus !!!) **(Maxime et Alexandre)**

■ d'avoir de belles classes et du bon matériel, ainsi qu'une cour de récréation avec de magnifiques arbres, un terrain de football et des balançoires **(Marie et Aurore)**

■ d'être toujours respectée par tes élèves; j'espère qu'ils se rendent compte de la chance qu'ils ont d'étudier dans un si beau cadre! **(Dylan)**

■ que tous les enfants qui ont la joie d'étudier en tes murs se rendent compte de la chance qu'ils ont d'avoir droit à l'enseignement, car ce n'est pas le cas de tous les enfants dans le monde **(Lucas et Stéphane)**

■ de toujours avoir des personnes dévouées à tes côtés pour organiser des projets comme le barbecue, le souper annuel, la fête du printemps, la marche parrainée, etc. **(Thomas et David)**

■ un joyeux Noël à tes magnifiques classes si bien décorées par les enseignants. Continue à choisir de bonnes institutrices et de bons instituteurs pour les merveilleux élèves que nous sommes! **(Jessie et Caroline)**

Grâce à toi, j'ai pu rencontrer Hugues, Maxime, Jérôme et Stéphane. Alors, je te remercie de tout cœur et j'espère que d'autres enfants pourront, à leur tour, rencontrer de tels amis en tes murs! **(Thibault)**

Avec ton superbe potager, ta magnifique grande cour où nous avons passé de super récréations... nous te regretterons! **(Manon et Sarah)** ■



# le vœux!



Photo: François TEFNIN

Ainsi s'exprime **Marianne DENIS**, directrice de la Communauté Éducative Saint-Jean-Baptiste de Taminés. "Ce premier degré, nouvelle mouture, porte un regard différent sur les élèves, autre que paternaliste. Il a pour objectif de les socialiser tout en mettant l'accent sur l'apprentissage de la lecture, l'écriture, le calcul...".

#### À L'ORIGINE, LA FESEC

"Ce projet a vu le jour à la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique, sous l'impulsion de Baudouin DUELZ, à cette époque Secrétaire général adjoint, explique **Brigitte MALHERBE**, collaboratrice au service pédagogique. "La visée était alors de se recentrer, en 1B et en 2P, sur les apprentissages des compétences-socles à atteindre à 12 ans et de poursuivre, si possible, l'acquisition des socles à 14 ans.

L'apprentissage redevenait ainsi un facteur essentiel de socialisation. Un travail sur le projet du jeune était également prévu, dans le but de l'aider à s'orienter positivement. Nous avons constaté qu'il y avait déjà, dans les écoles, avant le lancement de cette expérimentation, beaucoup d'activités et de projets allant dans ce sens, de nombreux enseignants de ce degré mettant tout en œuvre pour réconcilier leurs élèves avec l'école. Il y a trois ans, les quatre réseaux sont entrés, sans qu'il n'y ait encore de décret, dans cette expérimentation. Mais un an plus tard, la Ministre Marie ARENA a souhaité que cette expérience prenne davantage en compte l'esprit du Contrat pour l'École; le premier degré de base est alors devenu un «parcours différencié», à l'intérieur du premier degré, tel que prévu dans le décret «Missions». L'accent est dorénavant mis sur l'acquisition

## Faire la diff

Comment prendre en compte la différence au premier degré?

des compétences de base à 12 ans, certifiée par l'octroi du CEB, en visant la réinscription dans le parcours scolaire pour atteindre les socles à 14 ans; en outre, il s'agit aussi d'éviter toute pré-professionnalisation. À ce jour, 36 écoles de notre réseau sont engagées dans l'expérience".

#### DANS LES FAITS

À l'Institut Don Bosco de Liège, au départ, l'équipe de direction a surtout considéré cette expérimentation comme un moyen de pouvoir donner son avis. "Mais les enseignants ont d'abord été réticents, explique la sous-directrice **Viviane JACQUET**, notamment parce que les heures de pratique étaient en diminution et qu'il y avait un renforcement de l'axe français-mathématiques. Ils ont toutefois compris l'intérêt que cela pouvait représenter, notamment au niveau de l'instauration d'un cours «Projets» obligatoire. En fait, les profs n'avaient pas intégré que les activités techniques et pratiques devaient être mises au service de l'acquisition des compétences de base, et non d'une pré-professionnalisation. Pour eux, les élèves s'inscrivaient d'abord chez nous pour pouvoir faire un métier de leurs mains!".

Marianne DENIS est, quant à elle, assez satisfaite de l'expérience:

# Préférence au premier degré

**"Cela fait 10 ans que la Communauté française ne prend pas assez en compte les classes de 1<sup>re</sup> accueil et de 2<sup>e</sup> professionnelle. Notre école a donc sauté sur l'occasion et a tout de suite accepté de participer à l'expérimentation d'un premier degré de base".**

"L'accent est mis sur la socialisation, mais nous exigeons aussi des élèves qu'ils aillent plus loin. Il ne suffit pas qu'un enfant soit gentil et qu'il vienne à l'école, il faut surtout qu'il puisse se débrouiller! Le point essentiel est de donner du sens aux apprentissages. On propose aux enfants d'essayer différentes choses plutôt que de se pré-spécialiser dès la 2<sup>e</sup>. Il faut trouver une harmonie entre socialisation et connaissances. Par ailleurs, au bout de ce premier degré, il y a théoriquement le CEB, qui fait aussi l'objet d'une profonde réflexion..."

## TOUT POUR LE CEB?

Brigitte MALHERBE pointe une statistique significative: en juin 2006, 52% des élèves de 1<sup>re</sup> différenciée ont obtenu le CEB, mais seuls 12% d'entre eux sont passés en 1<sup>re</sup> commune! À cet égard, Viviane JACQUET estime que, s'il n'est pas toujours possible pour les élèves d'obtenir le CEB, il s'agit tout de même d'un accès à la vie sociale. "L'objectif principal de ces classes reste de construire avec le jeune un vrai projet pour les années suivantes... Il faut tendre un maximum vers les socles de compétences. S'il obtient le CEB, c'est tant mieux, mais l'important est que le jeune se sente bien. Par ailleurs, le fait que les enfants ayant déjà le CEB ne puissent pas passer dans le premier degré différencié pose problème. Les instituteurs ne doivent pas octroyer ce diplôme au rabais, car il oblige les élèves à aller en 1<sup>re</sup> commune alors qu'il est parfois préférable pour eux de passer d'abord par la 1<sup>re</sup> accueil, afin de perfectionner leurs compétences de base".

## CONCRÉTISER LES APPRENTISSAGES

Le cours de "Projets" est une initiative essentielle du premier degré différencié. M. DENIS insiste sur son importance: "Les élèves et enseignants mettent en place des projets qui doivent permettre aux jeunes de se rendre compte de la concrétisation de leurs apprentissages. Par exemple, pour préparer un petit voyage à la mer, les élèves de 1<sup>re</sup> utilisent des compétences en maths, en sciences, en EDM, en français... En 2<sup>e</sup>, on va plutôt les aider à chercher leurs atouts, pour qu'ils puissent choisir une orientation. Tout cela demande un sacré esprit d'équipe de la part des enseignants! J'ai, pour ma part, essayé de mettre dans ces classes des enseignants particulièrement motivés. Il faut être excellent pédagogue pour travailler en 1B et 2P!".

Mais un des soucis majeurs de ces classes reste leur public très hétérogène. C'est le cas, par exemple, à la Communauté Éducative Saint-Jean-Baptiste, comme le souligne la directrice: "Nous avons des enfants qui ont un retard scolaire, ceux qui ont des problèmes sociaux, qui sont dans l'indigence totale, mais aussi des immigrés, des primo-arrivants... Dans chaque école, il faut finalement adapter le premier degré de base à son public, même si le fil rouge reste le CEB et la socialisation".

## UN RAPPORT POUR UN DÉCRET

En février dernier, le Conseil général<sup>1</sup> a chargé un groupe de travail du suivi de cette expérimentation, en vue d'informer la Ministre et d'alimenter sa réflexion sur l'opportunité de parcours différenciés. En septembre dernier, il

a remis son rapport final avec l'espoir que l'avant-projet de décret en préparation tiendrait compte de ses conclusions provisoires. Ce texte évalue les dispositifs mis en place dans les différents réseaux en la matière et analyse les profils et résultats des élèves sur deux ans. On y apprend notamment que 44% des élèves de 1<sup>re</sup> différenciée sont issus de 6<sup>e</sup> primaire sans avoir obtenu le CEB; que 30% des élèves accusent un retard scolaire de 2 ans et plus; que 87% sont passés en 2<sup>e</sup> différenciée en septembre 2006 (ce qui montre l'intérêt d'un parcours différencié sur deux années)... et que, parmi les élèves de 2<sup>e</sup> différenciée, 97% sont passés en 3P!

## POUR PLUS DE DIGNITÉ

Un décret devrait donc maintenant voir le jour, organisant officiellement ce premier degré différencié. Pour M. DENIS, "D'un point de vue plus administratif, si le décret passe, certaines écoles pourraient perdre l'organisation de la 1<sup>re</sup> accueil, car les élèves seraient obligés de suivre les deux années dans la même école. Pour moi, le fond de la réforme serait de donner de l'estime à ces enfants, de leur rendre leur dignité..."

"En ce qui nous concerne, explique V. JACQUET, nous ne regrettons pas du tout d'être entrés dans cette expérimentation. Sur le fond, cela colle bien à la pédagogie salésienne de notre établissement, qui met l'accent sur l'accueil, et la conduite du jeune au maximum de ses possibilités". ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD

1. Le Conseil général de l'enseignement secondaire est composé de représentants des réseaux, de l'administration, de l'inspection et des organisations syndicales.

**Il s'en passe des choses dans et autour des écoles: coup de projecteur sur quelques projets, réalisations ou propositions à mettre en œuvre. Poussez la porte!**



L'apprentissage de la différence

Photos: lycée Martin V à Louvain-la-Neuve

## DIFFÉRENTS MAIS CONTENTS

"Une élève sourde-muette fréquentait déjà l'école fondamentale Martin V. Au moment de son passage en secondaire, c'est assez logiquement vers nous que les parents se sont tournés pour qu'elle puisse poursuivre sa scolarité dans une école ordinaire", explique **Maryse DUBUISSON**, directrice du Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve<sup>1</sup>. Alice est à présent en 3<sup>e</sup> année. Bonne élève, elle a, au dire de ses condisciples, un caractère bien trempé et elle sait ce qu'elle veut. Elle vient d'ailleurs d'être sélectionnée pour participer à un projet humanitaire au Niger, mis sur pied par une asbl de la région. Outre la chance, pour Alice, de pouvoir suivre une scolarité "normale", sa présence apporte aussi un plus aux autres élèves.

"Chacun se rend compte des efforts qu'elle fait pour accéder à ce qu'eux ont tout naturellement, observe la directrice, et c'est une leçon de vie. Son handicap permet aussi aux autres élèves de faire l'apprentissage de la différence". L'intégration d'une élève sourde-muette nécessite de nombreuses collaborations: "Nous travaillons avec le Centre Comprendre et Parler, précise M. DUBUISSON. Il fournit un(e) interprète en langue des signes, qui est présent(e) entre 15 et 20 heures à l'école et qui travaille en lien étroit avec les enseignants. C'est un véritable défi d'accueillir un autre adulte dans sa classe, avec lequel il faut tout organiser. C'est pour cette raison que cela ne se fait qu'avec des enseignants volontaires".

Mais ce n'est pas là la seule expérience d'intégration menée à bien par l'école. Deux élèves en chaise roulante suivent, en effet, les cours, l'un en 5<sup>e</sup>, l'autre en 6<sup>e</sup>. "Là aussi, nous avons dû nous adapter, explique la directrice, non seulement à cause de

leur handicap, mais aussi parce qu'ils sont tous les deux des sportifs de haut niveau. Ils représenteront la Belgique aux Paralympics de 2008 à Pékin, en tennis. Ils s'absentent souvent - parfois longtemps - pour leurs matchs à l'étranger. Les autres élèves les aident beaucoup, et Mike et Joachim le leur rendent bien!". À la question de savoir si d'autres écoles pourraient faire la même chose, la réponse est "oui", à condition de le vouloir vraiment. "Cela prend du temps et nécessite une collaboration étroite avec les familles et un engagement sans faille des enseignants. Il faut aussi que l'infrastructure le permette. Et même dans ce cas, on a parfois des surprises, comme le jour où l'ascenseur est tombé en panne et qu'il a fallu changer les classes d'étage!". conclut joyeusement M. DUBUISSON. ■

1. [www.lmv.ucl.ac.be/](http://www.lmv.ucl.ac.be/)

## ÉCHANGE TRAVAUX CARROSSERIE CONTRE PAINS-SURPRISES

C'est bien connu, quand on n'a pas de pétrole, il faut des idées! Appliqué à l'enseignement, cela pourrait donner: quand on manque de moyens, on échange des savoir-faire! C'est ce qu'ont mis en pratique deux écoles spécialisées de Bruxelles. "Nous devons faire réparer des vélos pour le cours d'éducation physique, explique **Ghislain JOPPART**, directeur de Sainte-Bernadette. Un réparateur nous demandait 1.000€ pour ce faire, et nous ne les avons pas. C'est alors que nous avons eu l'idée de nous adresser au Centre Professionnel Saint-Jean et Nicolas, qui a un atelier de mécanique. En contrepartie, nous avons repeint un de leurs locaux. Par la suite, quand la camionnette de la section hôtellerie a été accidentée, c'est encore eux qui l'ont réparée, et nous avons fourni les pains-surprises pour leur journée pédagogique!". Et puisque le système fonctionnait bien, d'autres écoles, de l'enseignement ordinaire cette fois, ont rejoint les premières. Les élèves de Sainte-Bernadette s'occupent de l'entretien des jardins du Collège Saint-Hubert et du Collège Roi Baudouin, et ceux-ci achètent le matériel nécessaire



(brouettes, tondeuses...). Rebelote encore, avec l'école fondamentale La Chanterelle: "À l'occasion d'un souper avec les parents, raconte le directeur, nous avons proposé que les élèves de Sainte-Bernadette fassent le service, de manière à permettre aux instituteurs de rester à table avec les parents".

Ce principe d'entraide permet aux écoles concernées d'économiser leurs deniers, mais il débouche aussi sur d'autres choses. "Non seulement, nos élèves peuvent mettre en pratique ce qu'ils apprennent à l'école, mais cela leur permet aussi d'entrer en contact avec des élèves d'autres écoles spécialisées et de l'ordinaire. Ces rapprochements nous donnent également la possibilité de réorienter plus facilement les élèves. Il y a peu d'écoles spécialisées à Bruxelles, et chacune offre l'apprentissage de métiers spécifiques. Les élèves du spécialisé ont particulièrement besoin d'être rassurés. Si un élève, à l'occasion d'un travail effectué dans une autre école, se dit qu'il préférerait la carrosserie à l'hôtellerie, les directeurs prennent contact et accompagnent le jeune dans sa démarche, en lui permettant de faire un stage dans la branche qui l'intéresse. Les enseignants et les éducateurs des différentes écoles ont également pris le pli de se rencontrer régulièrement pour discuter de leur pratiques. Une demi-journée pédagogique réunira d'ailleurs bientôt l'ensemble des éducateurs des écoles spécialisées de Bruxelles", conclut Gh. JOPPART. Voilà qui promet encore de fructueux échanges! ■

## JEUX DE LA PLUME ET DU HASARD

L'asbl **ÉCLAT**<sup>1</sup> se veut une passerelle entre l'enseignement et la culture. Sa principale mission: promouvoir la lecture et l'écriture auprès des jeunes. D'où l'idée d'organiser un atelier sur le thème "le jeu de la plume et du hasard". Trois classes de rhéto sont mises en contact avec trois auteurs belges: **Nicolas ANCIEN**, **Malika MADI** et **Évelyne WILWERTH**. Les unes et les autres vont devoir rédiger une nouvelle dans laquelle apparaîtront obligatoirement dix mots pêchés au hasard. Chaque classe sera aidée (à raison de cinq rencontres de 2h)

par l'auteur qui lui aura été "attribué". Deux écoles de notre réseau, le Collège Saint-Pierre à Uccle<sup>2</sup> et l'IET Notre-Dame à Charleroi<sup>3</sup>, participent à ce jeu d'écriture, qui se clôturera par la publication des nouvelles.

"La classe a été d'accord tout de suite, explique **Dominique DEFENSE**, professeur de français et arts d'expression au Collège Saint-Pierre. J'ai rencontré **Évelyne WILWERTH** à plusieurs reprises, et une relation de confiance s'est établie très vite. Elle est venue nous lire sa nouvelle et nous avons organisé le travail avec la classe. Je suis, bien entendu, partie prenante du projet, mais avec un autre regard que celui du prof qui évalue. C'est l'auteur qui explique aux élèves comment créer un personnage, lui donner vie, le décrire, construire une intrigue, etc. C'est très motivant. Avec 19 élèves dans la classe, il a fallu établir une manière de travailler ensemble. Nous avons opté pour des équipes de 2 ou 3, et pour la technique des «cadavres exquis». Une réécriture intervient ensuite. Je suis étonné de la qualité de ce qui est produit et de la cohésion entre les groupes! On sent une réelle volonté d'écrire ensemble et d'être attentif au travail des autres".

Cet enthousiasme est partagé par **Bérangère COUSAERT**, qui enseigne à l'IET Notre-Dame en 6<sup>e</sup> professionnelle, dans la section auxiliaires administratifs et d'accueil. Ses élèves n'aiment généralement ni la lecture, ni l'écriture. Mais loin de se laisser décourager, elle travaille chaque année avec eux l'écriture d'une nouvelle, habituellement une énigme

policrière, avec à la clé, un petit concours au sein de l'école. La donne est quelque peu différente cette fois, avec la participation au projet d'ÉCLAT. "Le projet d'écriture en collaboration avec **Malika MADI** (photo) motive vraiment les élèves, explique B. COUSAERT. Elle s'y prend très bien pour les mettre en confiance, faire appel à leur créativité, leur imagination, leurs émotions. À partir de la phrase «Je m'appelle Azar, est-ce un hasard?», chaque élève écrit une partie de la vie de ce personnage central. Ils y mettent beaucoup d'eux-mêmes, et c'est très touchant. Des liens sont créés ensuite entre ces différents morceaux de vies, et on retravaille aussi la construction des phrases. Il y a 8 élèves dans la classe, la plupart d'origine étrangère. Voir une jeune femme d'origine algérienne, devenue un auteur reconnu, s'intéresser à ce qu'ils peuvent créer est un plus à leurs yeux. Et le fait de savoir que ce qu'ils écrivent va être publié est également un élément moteur. C'est une manière particulièrement positive de faire parler de l'enseignement professionnel!" ■

1. École, Culture, Lecture, Arts, Théâtre [www.eclat.be](http://www.eclat.be)
2. [www.cspu.be](http://www.cspu.be)
3. [www.iet-notre-dame.be](http://www.iet-notre-dame.be)

**Les classes de rhéto participant à ce projet vous donnent rendez-vous à la Foire du Livre de Bruxelles pour la présentation de leurs œuvres.**

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE



# L'école aux quotidiens

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, entrées libres interroge une personnalité, du monde scolaire ou non. L'occasion, pour elle, de nous proposer un éclairage différent, un commentaire personnel, voire d'interroger la question ainsi posée.

Et vous, qu'en pensez-vous?



Photo: François TEFNIN

Le Monde

23/11/2006

## UNE "NOTE DE VIE SCOLAIRE" CONTRE-PRODUCTIVE?

Cette année, les collégiens français vont, pour la première fois, se voir attribuer une "note de vie scolaire" qui prend en compte leur assiduité et leur respect du règlement intérieur. Cette note sera, par ailleurs, prise en considération pour le diplôme national du brevet. Nombreux sont ceux (professeurs, conseillers principaux d'éducation, parents) qui considèrent cette note comme une "double peine", les élèves étant déjà sanctionnés en d'autres occasions. Les fédérations de parents estiment que cette note risque d'être source de contentieux entre parents et chefs d'établissement. Chaque collègue peut, en effet, établir ses propres critères, ce qui risque de générer des tensions et des injustices. Pour le Ministre de l'Éducation **Gilles de ROBIEN**, la note de vie scolaire doit sanctionner positivement le comportement des élèves. Mais cette mesure est-elle utile pour renforcer le civisme des élèves? Le ministère veut y croire, ce qui n'est pas le cas d'**Éric DEBARDIEUX**,

directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école, qui pense même que cette mesure peut être contre-productive...

### Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Bernard DEFANCE, philosophe**<sup>1</sup>:

*"Cinq remarques sur cette mesure stupide, que d'ailleurs la majorité des établissements se prépare à boycotter ou détourner:*



*1. Elle rétablit la menace du bon vieux «zéro de conduite», lequel n'a jamais eu le moindre effet sur les vrais chahuteurs, qui ne représentent qu'une infime minorité dans un établissement ordinaire, même si cette minorité peut parfois suffire à pourrir l'ambiance d'une classe, voire de l'établissement lui-même; et elle est totalement inutile pour la très grande majorité des élèves!*

*2. Une note de conduite s'ajoutant aux notes données dans les disciplines aggrave encore la stupidité générale de notre système d'évaluation, où on persiste à addi-*

*tionner «des choux et des carottes»: que peut bien signifier une moyenne entre des notes de mathématiques et d'éducation physique? De même, être insolent empêche-t-il de maîtriser la grammaire?*

*3. Ce qui amène à constater une confusion majeure entre ce qu'en justice, on appellerait les procédures civiles et pénales: l'évaluation chiffrée des savoirs et savoir-faire (dont la justesse est souvent contestable, par ailleurs!) doit impérativement être distinguée des comportements: rien n'empêche le pire des criminels, en prison par exemple, d'obtenir des diplômes! Ce qui, d'ailleurs, peut souvent permettre de prendre conscience aussi des exigences de la loi et du vivre ensemble...*

*4. Si on va à l'école, c'est parce qu'on est ignorant des savoirs et de la loi, c'est-à-dire des exigences de la raison et de la liberté, et si l'on suppose que les élèves devraient déjà savoir ce qu'ils viennent apprendre et que l'on punit les ignorances, l'école elle-même n'a plus aucun sens possible. C'est précisément la distinction et l'articulation des savoirs et de la loi qui sont l'enjeu majeur de ce qui se passe à l'école. Ce dernier point mériterait*

quelques développements parce que nous savons aussi, d'expérience historique, que les plus hauts degrés de savoirs peuvent être mis au service des pires violences...

**5. Enfin, une fois de plus, on prétend éduquer sous le chantage aux notes et aux punitions: la peur du gendarme n'est pas du tout le commencement de la sagesse, c'est sa destruction, souvent irréversible. Et d'ailleurs, de quel «gendarme» le gendarme devrait-il lui-même avoir peur, pour être sage? Et ce deuxième gendarme lui-même... etc.! Non-sens destructeur, dont on voit bien les effets dans les comportements habituels du citoyen «moyen»...**

Rappelez-moi donc, qui est-ce déjà, qui disait: «Ne jugez pas, pour n'être pas jugés?».

■ **Catherine FRERE, du service juridico-administratif de la FÉD-FoC:**

"En Communauté française, que ce soit au fondamental ou au secondaire, il n'existe aucun texte légal concernant la prise en compte d'une note sur le comportement de l'élève dans sa réussite. Au nom de son principe de liberté pédagogique, il revient au PO de tenir compte ou non de tel ou tel comportement. C'est le Règlement d'ordre intérieur, rédigé par le PO, qui comporte l'énumération des diverses sanctions disciplinaires, la procédure et les conséquences de ces sanctions. Par le biais de ce ROI, le comportement d'un élève peut avoir une influence sur sa réussite; par exemple, pour un élève exclu ou sanctionné de manière telle qu'il ne suit plus toutes ses périodes de cours..."

■ **Jean-Luc BRIGODE, du département administratif de la FESeC:**

"Au secondaire, il est simplement prévu, dans un Arrêté Royal de 1984, que le conseil de classe doit déterminer si l'élève est jugé capable de poursuivre ses études dans l'année supérieure, dans l'une des formes de l'enseignement secondaire.

Cependant, dans les circulaires sur le sujet destinées aux écoles, nous tenons compte du fait que la sanction des études peut éveiller des représentations auprès des enseignants, pouvant faire dévier le conseil de classe. Nous mettons alors en garde les établissements contre une justice

distributive, qui consisterait à comparer les élèves. Il faut éviter de penser qu'en fonction de son comportement, un élève mérite plus qu'un autre de réussir... C'est finalement au directeur d'école de veiller à ce que l'on se base uniquement sur les compétences de l'élève, et non sur ses comportements". ■

1. Auteur de l'article "Collèges et lycées: la jeunesse sous surveillance", dans l'ouvrage collectif sous la direction de Gérard NEYRAND, *Faut-il avoir peur de nos enfants?*, éditions La Découverte, novembre 2006.

## LE CAFE PEDAGOGIQUE

14/11/2006

### CLASSES MULTI-ÂGES: MOINS EFFICACES?

Les classes multi-âges sont-elles efficaces? C'est la question posée par l'Institut de Recherche sur l'Éducation (IREDU, France), qui a publié en septembre dernier les résultats d'une recherche sur le sujet. De manière générale, il apparaît que les élèves ne progressent pas davantage dans une classe multi-âges que dans une classe homogène et que, dans les écoles où les enseignants ne peuvent pas intervenir dans l'affectation des élèves, les effets pédagogiques de ces classes sont significativement négatifs. Par contre, quand les enseignants procèdent délibérément à l'affectation des élèves, leur progression est semblable à celle des autres.

### Et vous, qu'en dites-vous?

■ **Mireille MUTSERS, directrice du centre PMS libre de Liège 3:**

"En ce qui me concerne, je suis tout à fait favorable à la pédagogie par cycles d'âges, mais l'important est le contexte dans lequel celle-ci est mise en place. Si l'expérience est tentée sans qu'elle ne fasse sens pour l'enseignant, cela ne peut pas marcher. Le contexte doit mettre en valeur des notions telles que la solidarité, le respect de l'autre... Pour moi, ces classes sont bénéfiques, tant au niveau pédagogique qu'au niveau relationnel. Les plus petits bénéficient d'un appel de compétences, car les grands leur donnent l'envie de savoir et de grandir. Et pour

les plus âgés, il est valorisant de connaître des choses que les petits ne savent pas. Finalement, il en va de même dans la société: on y rencontre partout des gens de tous les âges. Cela place donc les enfants dans une situation tout à fait naturelle. Par ailleurs, la compétition est aussi moins présente dans ces classes, ce qui est important pour l'estime de soi de tous les élèves. Un système plus compétitif valorise essentiellement l'estime de soi des meilleurs.

Selon moi, tous les enfants sont capables de s'adapter à ce type d'enseignement. Les élèves qui risquent de ne pas s'en sortir sont peut-être ceux qui ont un degré de «distractibilité» plus élevé, qui ne parviennent pas à travailler si les enseignants s'occupent d'autres élèves. Mais dans le cadre de mon travail en centre PMS, j'ai rarement rencontré des problèmes dans ces classes. La différence pose finalement plus de soucis aux adultes qu'aux enfants!

Ceux qui sortent de l'enseignement par cycles peuvent peut-être connaître des problèmes à l'entrée du secondaire, car ils se retrouvent dans un système plus compétitif, mais selon moi, ce n'est pas un argument suffisant pour ne pas pratiquer les classes multi-âges. Les enfants venant d'écoles rurales, avec classe unique, connaissent souvent un temps d'adaptation plus long dans le secondaire, mais ils arrivent néanmoins à s'en sortir!". ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD

PO:

avec ou sans  
enseignants?

Les membres du personnel d'une école ont-ils leur place dans son Pouvoir organisateur? Il y a du pour et du contre...

## OUI

"Je fais partie du PO de mon école depuis environ 7 ans, et je suis contente d'y être! Après avoir assuré un mandat au CA, je me consacre maintenant uniquement à l'AG. Il y a, dans notre PO, plusieurs représentants des enseignants du fondamental et du secondaire. J'ai été choisie par mes collègues mais je participe aux réunions en parlant en mon nom propre, sans devoir consulter la base. J'y vais avec ce que je suis, avec mes idées. Il est, selon moi, important que les enseignants soient représentés dans le PO afin de faire part de la «sensibilité enseignante». Nous avons notre mot à dire, étant donné que l'on procède à des votes pour prendre les décisions, mais il est vrai qu'il y a des sujets qui nous parlent moins que d'autres...

Nous pouvons, bien sûr, rencontrer la difficulté d'être à la fois juge et partie, mais je n'ai jamais dû y faire face. Si cela devait arriver, nous sommes libres de ne pas participer à une réunion, ce qui serait accepté et bien compris. Je me souviens juste d'un problème concernant un collègue du secondaire. J'ai tout de même participé à la réunion, en me demandant ce que je pouvais apporter en tant qu'enseignante, et cela n'a pas posé de problème. Auparavant, il y avait peut-être des soucis au niveau des nominations, quand il fallait voter pour l'un ou pour l'autre; les enseignants avaient alors décidé de ne pas participer aux discussions... Maintenant qu'il y a un ordre de priorité précis à respecter, le problème ne se pose plus!

Il est également très intéressant de voir fonctionner l'école sous un angle différent. Le PO est formé de personnes venant d'horizons divers; chacun apporte quelque chose en fonction de ses compétences".

**Dominique BOLY**, enseignante maternelle à l'école Saint-Benoît - Saint-Servais à Liège

## NON

"Le SEL<sup>1</sup> n'est pas favorable à la présence d'enseignants dans les PO. Cela entraîne pour nous une confusion entre le rôle de l'employeur et celui de l'employé. Les membres du personnel qui sont dans les PO y siègent en tant que tels, mais ils doivent parfois prendre des positions d'employeur, dans des cas de procédures d'engagement, de mesures disciplinaires... Les enseignants dans les PO sont entre deux chaises. Cela les place dans une position schizophrénique même si, bien sûr, ils peuvent quitter la séance. Il est nécessaire d'identifier clairement la relation employeur-employé.

La présence d'enseignants dans les PO place finalement tout le monde en difficulté: ceux qui y siègent, mais aussi les collègues qu'ils représentent. Les décisions prises au CA ou en AG sont collégiales: chacun doit les endosser. Une alternative serait celle de l'autogestion, où le tout serait géré par les travailleurs! Mais il s'agit de tout autre chose, et on en est loin! Ce n'est pas du tout à l'ordre du jour, et nous n'avons d'ailleurs pas de revendication à ce niveau-là.

Pour ce qui est de l'expression de la sensibilité des enseignants, il existe, selon moi, déjà suffisamment de structures de représentation, comme les conseils de participation ou de gestion, ainsi que les organes de concertation, où l'on peut prendre l'avis des représentants des syndicats et du personnel. On pourrait cependant imaginer une présence des enseignants avec voix consultative, si l'on veut entendre quelqu'un sur une problématique particulière. Par ailleurs, la plupart des enseignants n'ont pas besoin d'appartenir à un PO pour se sentir impliqués dans la vie de leur école... ni pour être reconnus dans leur travail!".

**Sylvie KWASCHIN**, vice-présidente du SEL

## OUI ET NON

"J'ai sur cette question un regard quelque peu contrasté. Pour le primaire et le secondaire, j'ai toujours pensé qu'il y avait un problème à être à la fois employeur et employé. Mais dans le supérieur, mon expérience de PO à l'ISELL, à Liège, m'a permis de constater qu'ouvrir ceux-ci aux enseignants était positif. Les associer à une prise en charge collective du devenir de l'institution est intéressant, pour autant qu'ils arrivent à prendre distance par rapport aux intérêts purement « corporatistes ».

Je parlerais donc plutôt d'un état d'esprit, qui se crée par l'habitude d'une concertation sociale bien menée, respectueuse des différentes parties. Ça ne se décrète pas, ça se construit. Là où la formule marche, elle est le fruit d'une longue expérience. Chez les Jésuites, par exemple, il est de tradition d'avoir des enseignants dans les PO, mais des balises très claires ont été posées. Il est important, en effet, que face à une situation de conflit, on veuille à éviter les tiraillements entre les différentes composantes du PO. En d'autres termes, il me semble utile qu'un tiers extérieur « garde la main », surtout quand l'émotion risque de prendre le dessus. Le plus difficile est d'arriver à avoir, en tant qu'enseignant, la distance qui convient. Cela me semble possible dans le supérieur, mais plus difficile dans le fondamental et le secondaire, où les institutions sont de taille plus réduite. Par ailleurs, qu'en est-il de la direction? Est-il logique que des enseignants deviennent les « patrons » de leur directeur? Si les profs sont dans un PO, il me semblerait normal, alors, que le directeur soit administrateur délégué, par exemple".

**Étienne FLORKIN**, président de PO, ancien secrétaire général de la FESeC<sup>2</sup>

## OUI, SI...

"Deux inspirations guident les écoles liées à la Compagnie de Jésus pour envisager la composition et le mode de fonctionnement de leurs PO. La première, c'est la spécificité de l'institution scolaire. Une école n'est pas une entreprise, et elle ne se gère donc pas comme telle. L'entreprise « travaille dans une logique de rentabilité et de recherche de plus-value, tandis que l'institution scolaire s'inscrit dans une logique de formation des personnes. Sans être incompatibles, ces deux logiques se différencient nettement »<sup>3</sup>. Une autre différence de taille: les PO assument la gestion des écoles bénévolement. La deuxième inspiration, directement héritée de St Ignace de Loyola, c'est la grande confiance en la capacité des personnes à donner le meilleur d'elles-mêmes, à orienter leurs actions dans le sens du service et à prendre leurs responsabilités. On trouvera donc trois composantes principales dans ces PO: des membres mandatés par la Compagnie de Jésus, des membres issus du personnel et employés par l'ASBL et des membres issus des parents et anciens.

C'est donc un choix délibéré d'avoir ouvert les PO aux enseignants. Comment faire en sorte que cela fonctionne bien et éviter la confusion des rôles? Là encore, les choses sont claires: « Ces personnes ne sont pas des représentants qui devraient consulter leur base, mais des sages, désignés par leurs pairs pour leur capacité à apporter ce point de vue dans les discussions et décisions »<sup>3</sup>. Des règles déontologiques précises ont été définies: les membres et/ou administrateurs sont, en effet, « chargés de refléter avec objectivité les diverses sensibilités du groupe qui les a proposés, sans pour autant être des porte-paroles »<sup>3</sup>. Il leur est également demandé de se montrer solidaires des positions du CA et/ou de l'AG. Ils participent à toutes les décisions, en toute indépendance. Exceptionnellement, ils s'abstiendront de prendre part à celles qui les concerneraient directement ou indirectement dans leur vie privée. Le devoir de discrétion et le secret professionnel devront également être de mise".

**Philippe LAOUREUX**, coordination des écoles jésuites

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD ET MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. SEL-Setca, Syndicat de l'enseignement libre.

2. Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique.

3. Ces extraits sont issus du texte intitulé "Cadre déontologique pour les administrateurs et les membres des ASBL scolaires liées à la Compagnie de Jésus".

## c'est vous qui le dites!

En 2004, 175 PO catholiques - 23% - ont répondu à une enquête sur leur composition. Dans 74% des Assemblées générales et dans 86% des Conseils d'administration, il n'y avait pas d'enseignants.

C'est leur connaissance de la vie de l'école qui constitue l'avantage majeur avancé pour leur présence. Ils apportent des informations pédagogiques, relaient les préoccupations du personnel et une sensibilité propre. Cette présence apporte aussi une "objectivité" plus grande aux débats. Le report d'information assuré auprès de leurs collègues permet à ceux-ci de mieux comprendre les problèmes auxquels un PO est confronté et les motifs des décisions prises.

Les inconvénients se situent majoritairement au niveau de la confusion des rôles: "employeur" et "employé", ou "juge" et "partie", face à certaines questions délicates, des sujets ou intérêts particuliers. Certains pensent que le devoir de réserve et la liberté de parole risquent d'être menacés par cette présence des enseignants. En outre, d'autres lieux de concertation existent pour faire entendre leur point de vue, sans confusion de rôles. **JPD**

## que dit la loi?

Pour **Nicole VICOSO**, directrice du Service Législation et gestion scolaires (LGS) du SeGEC, la présence des enseignants dans les PO fait partie de la liberté d'association. Les enseignants peuvent donc faire partie de certains PO alors que dans d'autres, ce n'est pas le cas; il n'y a pas de dispositions légales sur le sujet.

# Eurydice,

## pour voir plus loin...



De gauche à droite:  
Ana MAGRANER de la Commission européenne,  
Patricia WASTIAU-SCHLÜTER et Arlette DELHAXHE

**Par les descriptions et comparaisons des différents modèles d'organisation, le réseau Eurydice<sup>1</sup> permet à chaque pays de mieux comprendre ses spécificités propres, mais aussi de découvrir les similitudes entre les systèmes éducatifs européens. Regards croisés, comparaisons, échanges... des bases solides de connaissance pour la construction de l'école de demain.**

**P**our faire connaissance avec cette mine d'informations, entrées libres a rencontré Patricia WASTIAU-SCHLÜTER<sup>2</sup> et Arlette DELHAXHE<sup>3</sup>.

**Le réseau Eurydice produit des descriptions nationales, des analyses comparatives et des indicateurs en matière d'enseignement. Dans le paysage européen, peut-on cibler quelques points où la Communauté française de Belgique fait figure d'exception?**

**Arlette DELHAXHE:** On peut citer la formation des enseignants, par exemple. Dans presque toute l'Europe, les enseignants du primaire et du secondaire inférieur sont formés à l'université pendant 4 ou 5 ans. Avec le Luxembourg et l'Autriche, la Communauté française fait figure d'exception. En revanche, pour l'enseignement secondaire supérieur, le profil de formation des enseignants belges correspond à la tendance générale.

**Quel est le rôle d'Eurydice par rapport à de telles comparaisons?**

**AD:** Notre objectif premier est d'éclairer la décision politique, nous n'émettons pas de recommandation. L'éducation est une matière de coopération dans l'Union européenne. Elle ne fait pas l'objet de directives et de prescriptions comme pour l'emploi ou l'agriculture. Chaque pays reste maître dans ce domaine, mais un échange d'informations est instauré. Par exemple, nous avons mené une étude approfondie sur la problématique de l'attractivité de la profession enseignante, avec des angles d'approche tels que: les conditions de travail, la formation initiale et continue, l'offre et la demande, etc.

**Votre travail consiste-t-il aussi à mettre en relation une description, par exemple la formation des enseignants, avec d'autres indicateurs?**

**AD:** Nous avons essayé de mettre en relation le niveau du salaire avec la durée de la formation, le statut d'emploi, le nombre d'heures de travail... mais aucun modèle ne ressort, et on doit admettre que le puzzle n'est pas clair du tout! Ainsi, le salaire d'un enseignant primaire belge, si

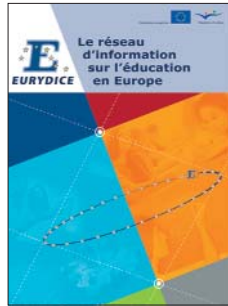
vous le croisez avec le niveau de la formation, n'est pas parmi les plus bas d'Europe. Il est même supérieur à celui d'un enseignant danois formé au niveau universitaire. En termes d'heures de travail des enseignants, la Belgique fait aussi figure d'exception, avec l'Irlande, le Luxembourg et le Lichtenstein. Contractuellement, la définition statutaire repose exclusivement sur le nombre d'heures d'enseignement, qui est généralement de 22 ou 24 périodes/semaine pour un enseignant du secondaire, par exemple. Il n'est évidemment pas question ici de toutes les tâches réellement menées en-dehors des heures en classe. Dans la majorité des autres pays, le contrat de travail prend en compte explicitement le nombre global d'heures de travail (pas seulement les heures d'enseignement) et même, dans certains cas, les heures de présence à l'école.

### Une autre particularité de la Communauté française?

**AD:** Oui, c'est l'autonomie totale de décision de l'école ou des enseignants en ce qui concerne l'évaluation des élèves à tous les niveaux. Ailleurs, les épreuves certificatives - au moins celles de fin de l'enseignement obligatoire à 16 ou 18 ans - sont souvent réalisées sur base de tests externes contrôlés. De même, en termes d'évaluation externe des écoles, la Belgique est un des rares pays où celle-ci porte essentiellement sur l'enseignant et pas sur l'école en tant qu'équipe, qu'entité globale. Une quinzaine de pays européens ont même défini des critères d'évaluation standardisés pour les établissements, avec des grilles relatives au pédagogique, au financier, au climat de l'école<sup>4</sup>... ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANÇOIS TEFNIN

1. [www.eurydice.org](http://www.eurydice.org)
  2. Chef de l'unité européenne
  3. Responsable du département études et analyses
  4. La plus ou moins grande liberté de choix laissée aux parents lors de l'inscription de leurs enfants à l'école constitue aussi une particularité de la Belgique. entrées libres en a déjà traité dans son n°12, p. 19.
- [www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)



## EURYDICE, HIER ET DEMAIN...

### Quelle est l'origine d'Eurydice?

**Patricia WASTIAU-SCHLÜTER:** Il y a plus de 25 ans, à l'initiative de la Commission européenne, les états membres se sont mis autour de la table pour améliorer leur connaissance réciproque des systèmes éducatifs. Dans le réseau Eurydice, il existe un véritable partenariat, qui se marque par un engagement de la plupart des unités nationales à se décentrer de leur cadre national, à coopérer, à construire une connaissance réciproque des différents systèmes.

### Où s'effectue la relation avec le politique?

**PWS:** Autant au niveau national qu'au niveau européen. Il y a, en amont, pour les décideurs politiques, la possibilité d'intervenir sur la définition des thèmes ou des éléments sur lesquels ils souhaitent disposer d'études. Mais ils n'influencent évidemment pas le contenu de l'information produite. En aval, à partir du moment où une étude est sortie, une information est donnée par chaque unité nationale à ses décideurs, notamment pour les tenir au courant de la manière dont cela se passe dans les autres pays.

### Quelle est votre influence par rapport au politique?

**PWS:** Nous restons à la fois modestes et sereins. Notre objectif est de mettre à disposition des données les plus utiles, les plus objectives, les plus décentrées possibles. Nous n'opérons ni recommandation, ni classement. L'impact que nous pouvons avoir n'est pas comparable à celui d'une enquête PISA, par exemple. Eurydice ne vise pas du tout le même objectif. Nous sommes là pour faire en sorte que les experts aient à leur disposition des informations fiables quand, dans les différents pays, ils envisagent un projet de réforme ou la confirmation d'un dispositif en place, ou encore l'organisation d'un débat national. Nous travaillons sur l'analyse comparée des cadres normatifs. En aucun cas, nous ne pouvons faire des mesures d'impact, des analyses critiques, des enquêtes empiriques sur la façon dont ces normes sont mises en œuvre. Nous essayons néanmoins d'enrichir nos analyses en utilisant des données contextuelles provenant d'autres études.

### Quels sont les enjeux pour l'avenir d'Eurydice?

**PWS:** Avec la globalisation et la pression que font peser les grandes enquêtes internationales, la coopération s'approfondit entre les pays, de même que leur intérêt pour ce qui se passe ailleurs. Depuis Lisbonne, le fait d'avoir fixé des objectifs communs a réellement modifié le contexte européen en matière d'éducation. On constate aujourd'hui une demande très précise des acteurs, qui souhaitent avoir accès à des données, à des analyses. De nouvelles structures se créent autour d'Eurydice. Des coopérations se développent, par exemple entre la commission et l'OCDE. L'enjeu pour Eurydice, dans les dix années qui viennent, sera de trouver sa place dans ce paysage en évolution.

Le deuxième enjeu est de faire évoluer les données sur lesquelles travaille Eurydice. Nos sources de prédilection - les documents officiels - doivent être enrichies par d'autres apports, sans tomber dans les grandes enquêtes empiriques. À travers différents partenariats, nous devons arriver à produire une information qui sera toujours plus utile et plus adéquate.

Le troisième enjeu est la couverture géographique liée à l'évolution de l'Union européenne. L'intégration de dix nouveaux états membres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 fut une belle expérience, car ils ont rejoint le réseau Eurydice avant d'entrer dans l'UE. Ces pays ont dû expliquer leur fonctionnement et comprendre celui des autres, et vice versa. Cette intégration a été un réel succès, et c'est très encourageant pour les nouveaux pays qui pourraient nous rejoindre.

# Haute culture



ou prêt-à-penser?

Photo: François TEFNIN

**En aout dernier, à l'occasion d'un atelier organisé dans le cadre de l'Université d'été du SeGEC, le sociologue Frédéric MOENS s'est intéressé à la question de la consommation culturelle et des convergences et dissonances culturelles entre les individus.**

**L**es pratiques culturelles sont très mal définies par la littérature et par les experts; généralement, ce terme entend couvrir la consommation d'objets culturels tels que des livres, des disques ou des

concerts et l'intérêt déclaré pour une œuvre ou un artiste, un type d'activité ou d'expérience. Elles recouvrent donc en même temps une expression, une action et un goût. Cette imprécision, que l'on pourrait déplorer, souligne le caractère arbitraire que revêt la définition: si aujourd'hui, tout le monde comprend celle-ci de manière extensive, les pratiques ainsi retenues ne sont pas sur le même pied. Regroupant la pratique artistique, l'accès à l'art mais aussi les activités de loisirs, l'hétérogénéité des pratiques culturelles est grande. Pour autant, est-il possible de parler d'une concurrence entre ces différentes pratiques? Utiliser un tel terme de concurrence laisse imaginer que toutes ces pratiques sont substituables et que la position des individus vis-à-vis d'elles est celle d'une totale liberté.

## TRANSMISSION

Les questions gravitant autour de la culture demeurent fondamentales dans le champ de l'éducation. La culture s'acquiert; si elle est nécessairement présente, un être humain sans culture n'est pas pensable, elle est aussi, pour tout individu concret, le résultat d'une socialisation, c'est-à-dire d'un apprentissage. La culture est *transmise*, entre autres, par l'école. La place de l'éducation dans la culture est un facteur important pour saisir la logique des pratiques culturelles: elles sont orientées par les familles, par les expériences personnelles, par les instances d'enseignement.

Avant d'y revenir plus en détail, un détour par la notion même de culture peut s'avérer utile. Une première définition de la culture réside dans

son caractère identitaire: la culture est ce qui fait l'homogénéité d'un groupe. Cette description, souvent taxée d'anthropologique, permet la coexistence d'une quasi-infinité de cultures et voit le mot obligatoirement au pluriel. Chaque groupe humain s'en trouve équipé, chaque société et chacune de ses composantes (une organisation, un corps constitué ou un groupe de pairs) possède sa culture, ses codes et ses modes d'action spécifiques dans son environnement propre. Une telle culture ne se construit pas consciemment, elle s'apprend, s'élabore dans l'action quotidienne, se réalise consubstantiellement à la nature sociale de l'homme.

### EXCELLENCE

À cette première vision s'oppose une représentation limitative de la culture: elle est alors abordée comme une excellence intellectuelle, l'expression des connaissances légitimes développant la faculté de jugement et de critique. Ainsi perçue, la culture devient un outil de différenciation, d'élégance et d'honneur. Tout en restant le propre de l'homme, elle perd l'universalité de sa présence pour lui substituer celle de son contenu: si tout être humain, même le plus sauvage, dispose d'une culture au sens premier, seul l'être cultivé possède la seconde. Les pratiques culturelles sont aujourd'hui à la croisée de ces deux chemins. Longtemps cantonnées dans les pratiques d'exception et de distinction, elles englobent maintenant toutes les activités et toutes les formes de comportements.

### SOCIOLOGIE DE LA CULTURE

Approcher la culture sociologiquement suppose d'en décrire les mécanismes prescriptifs - elle dit le bien et le beau - sans leur donner une valeur supra-sociale. La culture dominante constitue un champ d'étude et est vue comme une culture parmi d'autres, et ce même confinée dans une unique société. La sociologie des pratiques culturelles brosse depuis 40 ans les dispositifs de sélection et d'imposition d'une culture. En la matière, le travail de **Pierre BOURDIEU** souligne la détermination dont les individus sont l'objet.

Pour simplifier, les pratiques culturelles s'inscrivent dans la description d'un jugement social sur le monde et situent les personnes à l'intérieur d'un ensemble de classes sociales dont le rapport au monde culturel est distinct. Les consommations y sont donc dissemblables et constituent à chaque fois, par leur convergence propre, un indicateur relativement précis de la situation occupée dans la hiérarchie sociale.

Plus récemment, en insistant sur la place de l'individu dans la construction et la signification de ses pratiques, **Bernard LAHIRE** renvoie à l'individu la légitimation des pratiques multiples qui sont les siennes. Cette inversion de la perspective - de la société déterminant les pratiques individuelles à l'individu donnant sens à ses pratiques propres - correspond au triomphe de l'individualisme. Toutefois, ce relativisme n'est pas absolu; la dissonance des pratiques que signale LAHIRE n'évacue pas totalement la domination qu'évoque BOURDIEU. Les pratiques des différentes parties de la société ne se confondent pas; les contenus des pratiques (regarder la télévision, apprécier les "petits" romans, écouter de la musique populaire, etc.) peuvent être partagés par des catégories très diverses de la population d'un pays. Pour autant, l'investissement ou le sens qui est donné à cette pratique, le cadre dans lequel on l'inscrira, l'argumentaire duquel on l'habillera constituent autant de paramètres qui transforment la pratique et la situent très clairement socialement. La concurrence entre pratiques concerne essentiellement les personnes appartenant aux segments dominants de la société, ceux pour lesquels la dissonance prend sens.

### CHOIX

L'idée d'une concurrence suppose - la chose a été évoquée - la possibilité pour tout un chacun de faire des choix. Quelle est la liberté de nos choix? Par quoi ceux-ci sont-ils contraints? Lorsque les pratiques culturelles de nos concitoyens sont examinées - et cet examen porte sur toutes les occupations réalisées pendant le temps libre -, leur variété ne peut qu'impressionner. La radio, la télévision, l'informatique, la lecture,

l'écoute ou la pratique de la musique, la fréquentation des spectacles ou des musées, la poursuite de formations non-obligatoires, le sport, le jardinage ou autres hobbies, les contacts sociaux en forment une liste non exhaustive. Néanmoins, cette diversité cache mal quelques régularités écrasantes. En passant plus de trois heures journalières devant la télévision (certes, il s'agit d'une moyenne statistique), il reste peu de temps au Belge pour d'autres activités.

### CONCURRENCE

Que signifie alors la concurrence? Elle n'existe qu'entre des activités qui sont proposées aux personnes et dans un temps restreint et contraint. La chose a été soulignée, les personnes les mieux dotées socialement, intellectuellement, culturellement seront celles qui composent leurs pratiques et leurs consommations avec le plus de rigueur et de diversité. La démocratisation culturelle qui offre au plus grand nombre la possibilité d'accéder à la "grande culture" ne peut fonctionner efficacement qu'en ayant permis préalablement la formation de tous aux codes de cette culture, mais aussi en ayant montré la grandeur et la raison des autres cultures et des autres pratiques. L'école, par définition, promeut la culture; celle-ci entre en concurrence avec les cultures de certains milieux et converge avec d'autres. Rabattre les exigences de l'école (ou de l'éducation en général) sur les standards de la société-spectacle ne permet pas de valoriser la culture "populaire" mais efface, pour un plus grand nombre, l'existence même de la qualité et de la différence culturelle. ■

FRÉDÉRIC MOENS

GRUPE DE RECHERCHE SOCIOLOGIE  
ACTION SENS (GRESAS),  
FACULTÉS UNIVERSITAIRES CATHOLIQUES  
DE MONS (FUCAM)

# Le Liban appelle à l'aide

**Après un peu plus d'un mois de conflit entre Israël et le Hezbollah, le sud du Liban panse ses plaies et aspire à la paix et à la reconstruction. Les écoles catholiques ont souffert, elles aussi, des bombardements. Elles s'adressent aujourd'hui aux écoles catholiques belges pour leur demander leur soutien.**

## UN CONFLIT DÉVASTATEUR

Le tiers de la population libanaise a fui vers l'intérieur du pays, 200.000 personnes environ sont parties à l'étranger, quelque 50.000 foyers ont été détruits, plus d'un millier de civils ont été blessés, mutilés ou tués. Le canon s'est tu, mais les conséquences de la guerre se feront certainement sentir sur plus d'une génération. Le pire est que la guerre ne semble avoir abouti à aucune solution durable! Une partie de la population n'a plus la force de faire face à une nouvelle reconstruction, dont elle se demande combien de temps elle tiendra.

## QUEL AVENIR?

Le Liban, victime d'une conjoncture à la fois régionale et internationale, est devenu une zone de tensions et de conflits, où les guerres des autres se déchainent très fréquemment. Dévastatrices, elles n'épargnent ni chrétiens, ni musulmans, ni maisons, ni lieux de culte.

Une bonne dizaine d'écoles catholiques ont été directement touchées. Certaines, gravement affectées, n'ont pu ouvrir leurs portes pour la rentrée. La reconstruction ne sera ni simple, ni rapide: les régions sont coupées les unes des autres, les matériaux sont difficiles à obtenir, d'autant que les prix ont été majorés à cause de la pénurie de carburant et des heures interminables passées sur les routes pour parcourir des distances qui, récemment encore, ne prenaient que quelques minutes<sup>1</sup>. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. D'après une interview de **Mgr Camille ZAIDAN**, président de l'OIEC, parue sur le site de l'enseignement catholique français

[www.scolanet.net](http://www.scolanet.net)>ECA 2006/2007>ECA+306

## appel

Le **Père Marwan TABET**, secrétaire général de l'Enseignement Catholique au Liban, lance un appel à l'aide en faveur des écoles catholiques du sud Liban. Il peut s'agir soit d'une aide à la reconstruction et à la réparation des bâtiments scolaires, soit de parrainage d'études d'enfants ou de jeunes en difficulté suite au décès d'un ou plusieurs proches.

Pour éviter de payer plusieurs fois les frais bancaires, l'Office International de l'Enseignement Catholique (OIEC) centralise les dons et les fait parvenir au Liban.

Deux comptes différents sont mis à votre disposition, selon la nature des dons. Pour les parrainages, il s'agit du **310-1215317-90** "Éducation et partage", et pour les autres projets, du **310-0755912-77** "Éducation et Développement"

(attestation fiscale pour les dons à partir de 30 €).



## MESSAGE DE MGR CAMILLE ZAIDAN AUX JEUNES

*Aux élèves vivant dans la paix et la prospérité, je dis: "Appréciez ce dont vous jouissez chaque jour! Au milieu de cette prospérité, souvenez-vous toujours qu'il y a des jeunes comme vous à travers le monde qui n'ont pas le moyen d'aller à l'école ou d'avoir une école décente, des jeunes que la violence écarte de toute éducation, des jeunes mutilés et handicapés pour la vie".*

*Aux élèves qui souffrent de guerres, de violence, de maladie, de tous les maux de la société, je dis: "Ne désespérez pas. La paix est possible! Des frères et des sœurs pensent à vous et sont prêts à vous soutenir. Gardez toujours présent à l'esprit que l'humanité avancera vers un avenir plus serein, plus pacifique et plus prospère si chacun de nous essaie de faire son devoir et d'allumer une bougie dans les grandes ténèbres qui nous entourent".*

# Quand Fléron rime avec jumelons...



Photo: Sainte-Julienne Fléron

Depuis deux ans, l'Institut Sainte-Julienne de Fléron ouvre toutes grandes ses portes à l'Europe. Après avoir goûté aux plaisirs partagés d'un Comenius<sup>1</sup>, le voilà lancé dans un eTwinning/eJumelage<sup>2</sup>... et l'équipe éducative se prépare aussi à déposer sa candidature pour l'action Leonardo<sup>3</sup>.

Qui trop embrasse mal étreint? Pas du tout! C'est en pleine connaissance des différents programmes que la direction encourage ses enseignants à se lancer sur les pistes de projets variés et complémentaires. Tout a commencé il y a 2 ans, avec la participation d'un enseignant à la journée "L'Europe en pratique", organisée par la Cellule Europe du SeGEC. Motivés par les expériences concrètes qui y étaient présentées, ses collègues et lui décident de construire un projet *Comenius* scolaire orienté sur les élèves, acteurs de la citoyenneté. La première rencontre des partenaires (Turquie, Espagne, Italie et Suède) a lieu fin octobre en Belgique.

## SPEED DATING

Deuxième plan du triptyque: le séminaire de contact *eTwinning* organisé à

la mi-novembre à Copenhague et Malmö, dans le but d'établir un jumelage au moyen des TIC. L'accueil à l'Université danoise est chaleureux. 135 enseignants venant de 27 pays vont "construire des ponts" à l'image de celui qui relie maintenant les deux villes scandinaves. La première activité, très à la mode, le "speed dating", met tout de suite les participants dans le bain. Assis de part et d'autre d'une longue table, les profs passent trois minutes en tête à tête avec chacun

des candidats pour découvrir ceux qui pourraient intégrer les projets. Une première sélection est ainsi opérée. Les ateliers qui suivent, les repas et les moments de convivialité accélèrent le travail. Pour Sainte-Julienne, les partenaires seront flamands, polonais et français. Grâce aux connexions Internet, un premier blog est déjà initié<sup>4</sup>, qui présente les écoles, les enseignants, les objectifs généraux et le premier thème de discussion ouvert aux élèves et aux correspondants potentiels: *coutumes de Noël dans les différentes régions*. Le sujet changera chaque mois. Au moment de se quitter, on se promet de multiplier les contacts... C'est parti!

## PANOPLIE COMPLÈTE

Troisième partie: les stages en entreprise à l'étranger. Profitant de la journée d'évaluation des projets *Leonardo* organisée fin novembre par les trois agences régionales, le directeur de l'école prend un maximum d'infos pour déposer la candidature de l'école avant le 30 mars 2007. Reste à découvrir des partenaires et à rechercher les entreprises de la région qui accepteront d'accueillir les étudiants étrangers pour un séjour d'une à plusieurs semaines.

S'ils veulent compléter leur panoplie, les enseignants et élèves de Sainte-Julienne peuvent encore se pencher sur **AFS**<sup>5</sup> (les élèves passent 3 mois de leur scolarité dans une école d'un autre pays), sur **Tritec**<sup>6</sup> (projet d'échange avec la Flandre et la partie germanophone pour les élèves du technique et du professionnel), sur **Euroscola**<sup>7</sup> (visite des Parlements européens de Strasbourg ou Bruxelles), accueillir un **assistant linguistique**<sup>8</sup>... ou prendre contact avec **Inforef**<sup>9</sup> à Liège, qui cherche encore des écoles à attacher à leur projet *Minerva*... Sans compter que la Cellule Europe reçoit chaque semaine de nombreuses propositions de concours ou échanges divers à l'attention des écoles!

De quoi s'ouvrir encore davantage à l'Europe et à ses habitants! ■

BRUNO MATHELART

1. Comenius de Fléron: [www.ecoles.cfwb.be/istejulienne/projeteuropeen.htm](http://www.ecoles.cfwb.be/istejulienne/projeteuropeen.htm)
2. eTwinning: [www.etwinning.be](http://www.etwinning.be) - jumelages par le web
3. Leonardo: [www.segec.be/europe/leonardo.htm](http://www.segec.be/europe/leonardo.htm) - stages en entreprises à l'étranger
4. Blog United Colours of Europe: <http://uceurope.blogspot.com/>
5. AFS: [www.afsbelgique.be](http://www.afsbelgique.be) - séjours d'élèves à l'étranger
6. Tritec: [www.fonds-prince-philippe.org](http://www.fonds-prince-philippe.org) - échanges intercommunautaires en Belgique
7. Euroscola: [www.europarl.europa.eu/brussels/4/bru81eu609.htm](http://www.europarl.europa.eu/brussels/4/bru81eu609.htm)
8. Assistants linguistiques: [www.segec.be/europe/assistanat.htm](http://www.segec.be/europe/assistanat.htm)
9. Inforef: [www.inforef.be](http://www.inforef.be): projet *The learning game* en lien avec l'eLearning et les jeux vidéo



# Enseigner le français

## Qu'elle est loin, l'époque où les plumes "Ballon" tenaient encore le haut du cahier...

**E**nseigner le français est un vrai privilège. Ici l'élève est chez lui, point de dépaysement, d'effort pour briser l'écorce des mots; ils forment la langue maternelle, douce aux lèvres, douce au cœur. Il s'agit d'apprendre à en mieux connaître les ressources infinies, à manier ce parler divin, à en apprécier, chez les grands écrivains, la musique parfaite. Les premiers exercices de composition française, une fois les classes de grammaire terminées, seront des exercices d'imitation. (...)

Les sujets de composition française ne doivent pas faire appel à l'invention. L'expérience psychologique des enfants est trop courte pour qu'ils aient vraiment quelque chose de personnel à dire. On leur donnera des sujets limités, dont ils trouveront la matière dans les textes mis à leur portée, qu'ils prépareront par des lectures choisies. On pourra alors exiger une forme très soignée, un effort de composition. Ceci encore, c'est l'étude des maîtres qui leur en donnera le secret. (...)

L'explication des textes servira grandement à faire comprendre à l'enfant qu'il y a des ordres différents; celui de la passion qui accumule des traits d'une force croissante n'est pas celui d'une exposition sereine qui nous dispense la lumière. Parfois nous suivons le mouvement même de la pensée d'un auteur et nous avons la joie de trouver avec lui sa conclusion; d'autres nous livrent d'emblée leur secret et nous invitent à en chercher toutes les applications. Certains procèdent par touches successives, suggérant plus qu'ils n'expriment, éveillant notre propre génie. (...)

Stimulé et guidé par l'exemple, l'élève bien doué trouvera vite un tour personnel, une façon à lui d'aborder une question, de la renouveler par une forme heureuse; on peut louer sobrement ces réussites, qui l'encouragent et font sentir aux autres ce que l'on attend d'eux. Ne croyons pas trop vite avoir découvert des tempéraments d'écrivains, mais obtenons que l'élite - mettons un bon tiers de notre classe de première - sache exprimer en une langue élégante et pure, avec une note personnelle, ses pensées, le fruit de ses expériences et de ses recherches, un peu du monde secret de ses émotions. ■

EXTRAIT DE L'ÉDUCATION SELON L'ESPRIT, MADELEINE DANIELOU, LIBRAIRIE PLON, 1939, PP. 75-77.

# Vote toujours, tu m'intéresses!

**Geste symbole de la démocratie, le vote tend à devenir aujourd'hui l'arme absolue de l'audimat.**

**Si l'on donne sa voix à Miss Belgique comme à un parlementaire, il n'est pas sûr que la politique en sortira gagnante.**

**L**a petite affiche traîne, au milieu des catalogues, sur le comptoir d'un concessionnaire automobile. Fanny - regard azur et air faussement candide - sera-t-elle Miss Belgique 2007? "Votez et envoyez un SMS au...". Pour qui les Français voteront-ils: Ségolène ou Nicolas? Pour ou contre les 4x4? Êtes-vous plutôt viande ou plutôt poisson? Cliquez ici... Qui connaîtra jamais les résultats - ni même l'intérêt, s'il existe - de ces sondages décisifs qui foisonnent sur les sites Internet? Si l'on devait donner sa voix, une journée durant, à tous ceux qui la sollicitent, on risquerait bien, le soir venu, de se trouver aphone!

## PAILLETES ET MAGIE

Il est définitivement révolu - dans nos pays occidentaux, du moins -, le temps où "aller voter" était considéré comme une chance politique acquise de haute lutte. Révolue aussi, la lourde responsabilité de la représentante nationale invisible qui, après avoir gravement attribué "2 points for...", annonçait: "Et ainsi se termine le vote de l'Irlande" à l'Eurovision de la chanson. La seule question qui vaille désormais à la télé est: Claudia résistera-t-elle à Arnaud? Cyril pourra-t-il continuer à la *Star Ac*? Avec qui êtes-vous d'accord dans ce débat: Tartempion ou Tempiontarte? Qui sera le chou-chou du public au concours Reine Elisabeth? Envoyez un SMS au... Magie! Il suffit de pianoter sur son portable pour influencer le cours

des choses.

Dieu dit, et cela fut; tu votes et cela sera. Enfin, c'est ce qu'on espère!

## VOTER CONTRE L'IMPUISSANCE

Parce qu'enfin, sauf à être tout à fait naïf, il est illusoire de penser que de l'autre côté de l'écran veillent de sérieux assesseurs, comptant les votes avec autant de scrupule et de vigilance que dans un bureau de dépouillement à Charleroi au lendemain des scandales. Au pire, il s'agit de flairer la tendance, de prendre le pouls de l'audimat sans lequel l'émission s'écroule. De sentir, au mieux, où vont les sympathies du public: l'organisation des tournées d'un lauréat du Reine Elisabeth n'y est pas insensible... Donner sa voix ou sa préférence, c'est jouer "win-win": je te sers ce que tu aimes, tu me fais gagner du temps et de l'argent.

Peut-être le jeu ne fonctionne-t-il aussi bien que parce que, à bien des égards, chacun(e) de nous éprouve le sentiment croissant qu'il/elle n'a plus vraiment prise sur sa vie. Quand on se sent impuissant(e) face au réchauffement de la planète, aux embouteillages quotidiens, au sida et à l'ouverture du énième fast-food, reste au moins ceci: je puis décider qui, de Kim ou de Justine, mérite le titre de sportive la plus sympa. Comme dit SOUCHON, c'est déjà ça...

## JOUER OU DÉBATTRE?

Ce n'est pas un hasard non plus si, sous d'autres cieux, le droit de vote fait encore le cauchemar de dirigeants musclés: les voix (ô le beau mot!) qui s'expriment risquent bien de contester, refuser, critiquer, mettre en cause. Voter, en politique, reste le signe le plus fort d'une démocratie en actes. Certes, la *vox populi* n'est pas forcément éclairée, le suffrage universel a ses limites et, comme disait CHURCHILL, "La démocratie est le plus mauvais des systèmes... à l'exception de tous les autres". Mais c'est précisément parce qu'il permet, à tout le moins, le débat que le vote assure à chaque citoyen(ne) la possibilité de faire valoir dans l'espace public ses aspirations et ses refus. Le risque existe alors que sa banalisation médiatique finisse par contaminer sa portée réelle. Déjà l'on sent bien la tentation, chez maints politiques, de jouer la carte de la séduction plutôt que de la raison, des images plutôt que des idées. Le jeu est évidemment moins risqué que le débat...

Question latérale: de quoi l'école a-t-elle peur, en se montrant souvent aussi frileuse par rapport à une vraie participation des élèves? Rassurez-vous: ceci n'est qu'une opinion personnelle. Si vous n'êtes pas d'accord, envoyez un SMS au... ■

MYRIAM TONUS



## MERCI!

**Nicole VICOSO**, directrice du Service Législation et gestion scolaires, prend discrètement, selon son souhait, sa retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Celle auprès de qui tant de chefs d'établissement ont, au long des années, trouvé secours, face aux "nœuds" administratifs et statutaires de la vie scolaire, "Madame VICOSO", comme on dit respectueusement dans les secrétariats de direction, "Tante Nicole", comme il arrivait que l'on dise, avec une affectueuse insolence, dans la coulisse du staff administratif du lundi, mérite que l'on rappelle les talents peu ordinaires qu'elle a mis au service, tour à tour de la FNETeC et du SNEC jadis, des fédérations et, plus généralement, du SeGEC aujourd'hui. Elle aura su, comme personne, mettre à profit son expérience de l'administration, où elle entama sa carrière et dont elle comprenait la culture, pour rendre mille et un services de "passeur", résoudre les inextricables casse-têtes règlementaires et, ainsi, construire et sauvegarder, entre les écoles et un secrétariat général, parfois mal compris de la base, une relation de confiance. Habile et amicale confidente des puissants, mariant un réalisme de l'interpersonnel, négociateur et sans illusions, avec un goût, parfois sourcilieux des principes, jouant d'une finesse d'intuition et d'influence, cette économiste transportée sur le terrain du droit mérite bien, avant même le repos, la chaleureuse reconnaissance de l'institution qu'elle a servie avec toute sa personnalité de fougue et de foi. L'enseignement catholique la lui doit. ■

LE COMITÉ DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX  
DU SEGEC

## ils l'ont dit...

*"Nicole VICOSO a quasiment été la première à exercer cette fonction de directrice du service LGS. Elle a créé le service, y a formé des collaborateurs. Elle a eu le mérite de mettre sur pied un nouveau service transversal, en organisant le staff administratif et en son sein la collaboration des personnels administratifs des fédérations, une tâche toujours à affiner et à reprendre. Ses conseils et ceux de ses collaborateurs jouissaient d'un grand crédit auprès des écoles, singulièrement de leurs directions. Ils leur assuraient dans les questions juridiques et administratives perplexes la sécurité demandée. Nicole VICOSO était aussi de bon conseil au comité des Secrétaires généraux sur les questions posées par les initiatives du législateur.*

*Elle abordait ses interlocuteurs et leurs questions avec cette sorte «d'empathie» affectueuse qu'elle avait pour ceux qu'elle appelait volontiers «ses» directeurs et les mettait ainsi en confiance. Nicole VICOSO était une personne toute droite, peu encline au compromis, ce qui a dû quelquefois lui rendre la tâche difficile au SeGEC, qui était parfois bien obligé d'en faire".*

**Chanoine Armand BEAUDUIN**, ancien Directeur général du SeGEC

*"Une main de fer dans un gant de velours. Un regard qui vous transperce. Une oreille attentive. Une fidélité à toute épreuve. Il y a 20 ans que j'ai quitté ce qui était alors la FNETeC, mais le souvenir de Nicole est toujours vivant dans mon esprit et dans mon cœur. Qu'elle soit remerciée pour tout le travail accompli pour l'enseignement catholique".*

**André PETITJEAN**, ancien Secrétaire général adjoint de la Fédération nationale de l'enseignement technique catholique

*"Outre la chaleur humaine et la compétence, je me souviens de sa disponibilité pour me fournir, dans des délais très courts, des analyses précises de situations d'enseignants, par exemple, lors des fusions d'établissements. Elle était capable de remuer ciel et terre pour obtenir une réponse".*

**Gilbert KAYE**, ancien délégué du Comité de concertation à la FESeC

*"Nicole VICOSO a toujours pris à cœur les délicates problématiques de contentieux et les solutionnait au mieux dans l'intérêt des Pouvoirs organisateurs souvent démunis".*

**Marie-Françoise BIRON**, ancienne Secrétaire générale de la FédEFoC

*"Je ne parlerai ni de sa grande compétence, ni de son dévouement sans faille aux écoles, car d'autres l'auront fait - bien mieux - avant moi. Je soulignerai plutôt son caractère entier, qui pouvait aller (elle ne m'en voudra pas de dire cela) jusqu'à un certain parti pris, voire à de l'intransigeance, quand il s'agissait de défendre les directeurs, collectivement ou individuellement".*

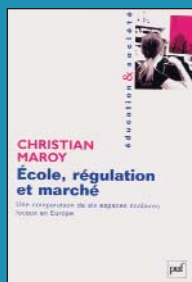
**Jean-Pol FRERE**, ancien Secrétaire général de la FédESuC

## EFFICACES ET ÉQUITABLES

Plus efficaces et plus équitables. Voilà ce que les gouvernements souhaitent pour les systèmes éducatifs qu'ils organisent. La réalisation de ce souhait dépend beaucoup de la manière dont les relations entre les établissements scolaires (offres de formation, inscriptions...) sont régulées.

**Christian MAROY**, dans son ouvrage *École, régulation et marché*, présente les résultats d'une recherche sur le sujet.

Au contrôle mis en place au niveau central s'ajoutent des régulations politiques intermédiaires et locales, par exemple, en Communauté française, le Conseil de zone ou le



**Christian MAROY**

*École, régulation et marché*

*Une comparaison de six espaces scolaires locaux en Europe*

PUF, 2006

Conseil d'entité. Mais ce qui se fait, peut se faire ou ne se fait pas dans les écoles dépend davantage de la compétition qui existe entre elles que du contrôle central ou intermédiaire. Cette concurrence entre établissements est la source essentielle de la ségrégation scolaire, même

si dans nombre d'entre eux, on cherche à lutter contre elle.

Faut-il, dès lors, se résigner, accepter les lois du "marché scolaire" et les inégalités qu'elles engendrent? Non, répond l'auteur. Deux idées clés, qui dérivent directement de la recherche, peuvent améliorer la situation:

1. "Tout d'abord, le système scolaire est encastré dans la société. [...] Il faut rappeler dès lors que les politiques de lutte contre les inégalités et la ségrégation ne peuvent ressortir du seul domaine scolaire. Les politiques sociales contre les inégalités socio-économiques ou les politiques urbaines contre la ségrégation résidentielle sont indispensables si l'on veut limiter la ségrégation scolaire".

2. "Il faudrait surtout harmoniser les instances diverses de régulations qui interviennent sur les écoles d'une zone, concernant des questions clés telles que le recrutement d'élèves, l'offre scolaire, ou les conditions de renvoi et d'exclusion d'élèves". ■

RECENSION JEAN-PIERRE DEGIVES

## LA REVUE DES REVUES

## ■ CAHIERS PÉDAGOGIQUES (CRAP)

N°447, nov. 2006, "École, milieu et territoire"

N°448, déc. 2006, "Le jeu en classe"

## ■ LE MONDE DE L'ÉDUCATION

N°349, juillet-août 2006, "Penser les savoirs du XXI<sup>e</sup> siècle"

N°350, sept. 2006, "Donner confiance"

N°351, oct. 2006, "La dictature des maths"

N°352, nov. 2006, "Menaces sur la carte scolaire"

## ■ VIE PÉDAGOGIQUE

N°139, avril-mai 2006, "Pourquoi lire, aujourd'hui?"

N°140, sept.-oct. 2006, "Médias: les nouveaux enjeux"

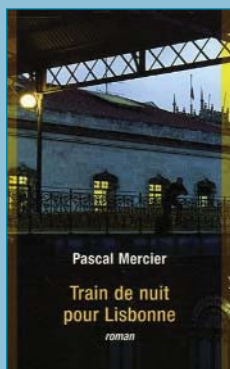
## ■ TRACES DE CHANGEMENTS

N°176, juin-juillet 2006, "Parlons & parcours (histoires d'enseignants)"

N°177, sept.-oct. 2006, "Projet personnel (allez gamin!)"

N°178, nov.-déc. 2006, "Ét'h)iquettes É tè ki toi?"

## un libraire, un livre



**Pascal MERCIER**

*Train de nuit pour Lisbonne*

Maren Sell, 2006

"Ce jour commença à la manière d'innombrables autres jours, pourtant, après lui, rien ne devait plus être comme avant dans la vie de Raimund GREGORIUS". Professeur de langues anciennes, la cinquantaine, le héros du livre rencontre, un matin pluvieux à Berne, une femme portugaise penchée sur le parapet d'un pont. Dans la foulée, il croise un peu par hasard un livre qui va changer sa vie. Son auteur, Amadeu de PRADO, et la recherche qu'il suscite vont transformer une vie sage en une recherche éperdue. À partir de confrontations avec des personnages étonnants, le héros trouve un nouveau sens à sa vie, très différent de ce qu'il avait été jusque là. Jusqu'à lui faire prendre conscience qu'il serait bien "coupable d'avoir trop peu osé".

L'auteur, **Pascal MERCIER**, suisse, enseigne la philosophie. La rupture est le thème du livre. Une rupture qui, sans crier gare, déboule dans la vie d'un enseignant apprécié de ses élèves et de ses collègues. Au milieu d'un cours de latin, il se lève et part prendre le premier train de nuit pour Lisbonne. Dans l'école, personne ne sait ce qu'il est devenu. En revanche, nous lecteurs, suivons son parcours avec beaucoup d'intérêt et d'enchantement.

**Jean THONNART**

Librairie La Dérive

Grand Place 10 - 4500 Huy

Tél: 085/21.25.14 - Fax: 085/24.01.51

info@laderive.com

## CONCOURS

Gagnez un exemplaire de ce livre en envoyant un courriel à [redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be) avec vos coordonnées postales et comme objet du message: "train"

Les gagnants du mois d'octobre sont:

**Tania PASCARU**, de Braine-l'Alleud

**Anne-Sophie VAN EECHAUTE**,

de Court-St-Etienne

# Une harde très hard



**J**e ne sais pas si vous êtes comme moi, mais il est de ces souvenirs scolaires qui vous collent à la mémoire comme une motte de terre glaise à vos bottes un jour de pluie en forêt de Saint-Hubert...

## C'ÉTAIT AU TEMPS...

Par la grâce d'un ralenti introspectif, me revoici en troisième latine. Au temps où le décompte des années secondaires s'égrenait à rebours. Comme pour signifier l'imminence d'un décollage à destination de la galaxie de l'enseignement supérieur. Un envol impatient de s'arracher à la pesanteur de l'orbite adolescente. Pour éviter de surseoir plus longtemps à cette libération, encore fallait-il franchir en prime time les éliminatoires de juin. Dont certains en direct live.

Pour affronter ces examens oraux, je ne me sens l'âme ni d'un héros, ni d'un Zorro. Les sévices du jour portent sur le cours de français. Le cours de mon action, quant à lui, est au plus bas. L'objet de la torture - "*La dernière harde*", de Maurice GENEVOIX - me laisse sans voix. Une aphonie plutôt déplacée, pour une épreuve orale! L'exiguïté du local me semble soudain inversement proportionnelle à l'immensité de la forêt évoquée et de mon silence engoncé. À l'affut, le prof se cache derrière son nœud pap'. "*Comme d'hab*", dirait Zoé, ma petite voisine. L'onctuosité vieille France de cet enseignant lui a toujours conféré un statut particulier à nos yeux. Entre supériorité hautaine et respect presque admiratif.

## AUX ABOIS

Pour la circonstance, au fil des pages et des coupe-feux, il débusque tous les termes de chasse absents de ma gibecière sémantique. La battue bat

son plein et moi, battue, je me bats dans le vide de mon dictionnaire mental. La traque est sortie du livre. Je me sens comme une bredouille braconnière de la langue pourchassée par un garde-chasse au zèle obstiné, qui n'a d'égal qu'un sadisme exponentiel dont mon mutisme constitue l'unique trophée. Taïaut! Taïaut! Je suis ballotée entre maillures et hardouées, désarçonnée par le gabion et le merrain; je me demande s'il vaut mieux forlanger ou halener...

Comment dites-vous? Vous n'y comprenez rien! Vous me rassurez. Comment mon tortionnaire ne se rend-il pas compte que chaque nouveau terme soumis à mon ignorance ne constitue pas une chance supplémentaire de m'en sortir vivante mais, au contraire, une cartouche de plus tirée sur une bête déjà agonisante?

## PLEIN L'ÉCHINE

La chasse est fermée. Sanguinolente, je m'extirpe de ce borborygme évaluatif. Ma conviction est établie: je suis bonne pour une deuxième filature. Que nenni! Diane a-t-elle convoqué l'indulgence à mon chevet? Ou alors, est-ce le souffle de l'esprit de Maurice GENEVOIX? Je ne vois que cela pour expliquer une réussite aussi inattendue. La docimologie restera à tout jamais une science obscure à mes yeux.

Vous ne me croirez peut-être pas, mais il m'arrive de me promener en forêt et même d'y prendre un certain plaisir. Pourtant, je crains souvent de voir surgir au détour d'un chemin un cervidé dont les bois auraient mué en un arrogant nœud papillon! Et parfois, quand je ferme les yeux pour m'endormir, j'entends le son du cor, le soir au fond de moi... ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

## LE MOIS DE MAD

